

OBJET

**AUTORISATIONS DE PROGRAMMES
ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP)**

**BUDGET PRINCIPAL
MODIFICATION DES PROGRAMMES 2008 ET ANTERIEURS**

Les dotations budgétaires affectées aux opérations d'investissement peuvent comprendre des AP/CP conformément aux dispositions de l'article L 2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Par délibération du 14/12/2007 le Conseil Municipal a voté la programmation 2008 des opérations ouvertes en AP/CP.

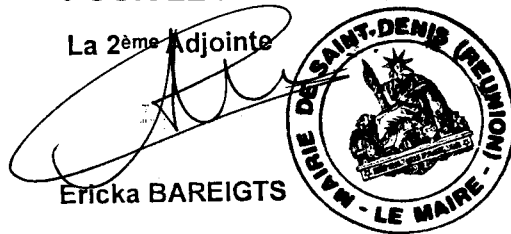
Je vous propose dans le présent rapport de modifier le programme des Autorisations de Programmes en Investissement. Les Autorisations de Programmes de 2008 s'élèveront après modifications à 48 300 000 euros. Au total les Crédits de Paiement votés dans le cadre des Autorisations de Programmes s'élèveront après le vote du présent rapport à 31 797 298 euros.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

POUR LE MAIRE ABSENT

La 2^{ème} Adjointe

Ericka BAREIGTS



OBJET

**AUTORISATIONS DE PROGRAMMES
ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP)**

**BUDGET PRINCIPAL
MODIFICATION DES PROGRAMMES 2008 ET ANTERIEURS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 08/5-05 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur ARMAND Alain, 11^{ème} Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions Affaire Générale / Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE**

*10 votes contre
(dont 1 vote par procuration)*

↓
M. Dominique FOURNEL, Mme Carmen ALLIE,
Mme Maryse TROTET, M. Iqbal INGAR,
M. Jean-Michel BARDIERE, M. René-Paul VICTORIA
M. Serge HOARAU, Mme Claudine GERMAIN
et Mme Raziah LOCATE

pour

↓
autres élus présents et mandaté

Autorise le Maire à utiliser les Autorisations de Programmes et Crédits de Paiement suivant les modifications apportées dans le tableau présenté en annexe.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Denis, le 10 JUIL. 2008

POUR LE MAIRE ABSENT
La 2^{ème} Adjointe


Erika BAREIGTS



